



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES JEUNES

PROCES VERBAL N° 05

Réunions plénières du : 21 novembre 2019.

A : 13 h 30

Lieu : Siège du D.F.S.M. à Dieppe, Bois Guillaume et Le Havre ;

Présidence : M. Jean-François DEPARIS

Présents : Mmes Michèle LE BASTARD et Carole STIL ; MM. Luc DUVAL, Laurent GAREL, Michel LECONTE, Dominique LEFEVRE, Michel LEFRANCOIS, Patrice LEMONNIER, Denis OLIVIER, Jean-Pierre VILPOIX, Jean-François VIOLETTE.

Absents excusés : MM. Michel LEFRANCOIS et Serge SCHMITT.

§§§§

28

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans **le délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§

RAPPEL

*Il est rappelé aux clubs qu'en cas d'intempéries, les rencontres peuvent être inversées et que les horaires peuvent être modifiés si besoin. Dès lors, il appartient à chacun de vérifier si des changements sont intervenus dès le **vendredi après 17 Heures**.*

§§§§

ADOPTION DE PROCES VERBAL

La Commission adopte à l'unanimité le procès-verbal n° 04 de sa réunion du 7 novembre, mis en ligne le 12 novembre 2019, sous réserve de la modification ci-après :

COUPE U18 DU DFSM – 1^{er} TOUR

Match n° 22102733 : O.H. TREFILIERIES NEIGES (11) / ENTENTE BREAUTE BRETTEVILLE LES LOGES (12), du 26 octobre 2019

La rencontre est mise en instance d'homologation.

§§§§

DÉCISIONS

U18 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE E

Match n° 21936580 : AS MONTIVILLIERS (12) / RC HAVRAIS (11) du 12 octobre 2019.

Pris connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, mentionnée sur son procès-verbal n° 3, publié le 13 novembre dernier, la commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B du 12 octobre 2019

Match n° 21942150 : AL DEVILLE MAROMME (2) / FC OFFRANVILLE (2).

La commission :

- se fondant sur les informations communiquées par le FC OFFRANVILLE, homologue la rencontre sur le score de AL DEVILLE MAROMME : 7 / FC OFFRANVILLE : 7,
- inflige une amende de 70€ à l'AL DEVILLE MAROMME pour absence de feuille d'arbitrage après réclamation.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DE CHAMPIONNAT

RENCONTRES DU 2 NOVEMBRE 2019

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21868283 : US GRAMMONT / STADE GRAND QUEVILLY

La rencontre est reportée au 4 décembre 2019.

Toutes les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 21833904 : FC BREAU-TE-BRETTEVILLE (11) / RC PORT DU HAVRE (11)

La rencontre a été reportée au 21 décembre 2019 en raison des intempéries.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21833902 : ES du MONT-GAILLARD (11) / SAINT-ROMAIN DE COLBOSC (11)

La commission inflige une amende de 30 € à l'ES du MONT-GAILLARD pour FMI non utilisée.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21868386 : O PAVILLY(1) / AS COLLEVILLE ANGERVILLE (1).

La rencontre est reportée au 13 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21868383 : US VEAUVILLE LES BAONS (1) / ES GERPONVILLE VALMONT (1).

La commission inflige une amende de 5€ à l'US VEAUVILLE LES BAONS pour licence manquante (arbitre assistant).

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Match n° 21936592 : GAINNEVILLE AC (11) / AS ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ (12)

Match n° 21936595 : AS SAINTE-ADRESSE BUT (12) / CS GRAVENCHON (11)

Ces rencontres ont été reportées au 21 décembre 2019 en raison des intempéries.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

- o - o - o - o - o -

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21870311 : CANY FC (1) / GRPT CRIEL EU (1)

La rencontre est reportée au 27 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21975445 : A MALAUNAY / S SOTTEVILLE CC

La rencontre est reportée au 20 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 21869547 : AS SAINTE-ADRESSE BUT(1) / ES DU MONT-GAILLARD (1)

La rencontre a été reportée au 23 novembre 2019 en raison des intempéries.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE A

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870358 : AS LE TREPORT (1) / JS SAINT NICOLAS BETHUNE (1)

La commission inflige une amende de 10 € à l'AS LE TREPORT pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque éducateur).

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21870403 : ENTENTE LONGUEVILLE BOSCHERVILLE (1)* / GRPT MOULIN ECALLES (1)

La rencontre est reportée au 23 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870402 : ENTENTE BARENTIN SAINT AUSTREBERTHE (1)* / ENTENTE MONTIGNY SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE (1)*

La commission inflige une amende de 5 € à l'ENTENTE BARENTIN SAINT AUSTREBERTHE* pour licence manquante (arbitre assistant).

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21870489 : GRPT MOULIN ECALLES (2) / CANY FC (2)

La commission inflige une amende de 10€ au GRPT MOULIN ECALLES pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque délégué).

Match n° 21870491 : YVETOT AC (2) / ENTENTE ALLOUVILLE BEUZEUILLETTE TROUVILLE ALLIQUERVILLE (1)*

La commission inflige une amende de 5€ à YVETOT AC pour licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 21870492 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (2)* / US LUNERAY (2)

La commission inflige une amende de 10 € à l'US LUNERAY pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque éducateur).

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21975491 : GRAND QUEVILLY FC / ROUEN SAPINS FC

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Match n° 21975581 : FC BOOS / FC NORD OUEST

Forfait déclaré du FC NORD OUEST.

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, au FC NORD OUEST sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le FC BOOS sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 80 € au FC NORD OUEST en application des droits de pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE G

Match n° 21867018 : AS FAUVILLE EN CAUX (2) / USF FECAMP (2)

Match n° 21867020 : US GODERVILLE (1) / FC GRUCHET-LE-VALASSE (1)

Match n° 21867021 : ENTENTE OURVILLE-YEBLERON-NOINTOT (1)* / GRPT CAP DE CAUX - ATHLETI'CAUX (2)

Ces rencontres ont été reportées au 21 décembre 2019 en raison des intempéries.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE H

Match n° 21837062 : ENTENTE FONTAINE-RC HAVRAIS (1)* / US SAINT-THOMAS (1)

La rencontre a été reportée au 23 novembre 2019 en raison des intempéries.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE A

Match n° 21941993 : FC OFFRANVILLE (1) / ES TOURVILLE SUR ARQUES (1)

La rencontre est reportée au 20 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE B

Match n° 21942041 : A MALAUNAY (1) / FC NORD OUEST (10)

La rencontre est reportée au 27 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942043 : US DOUDEVILLE (1) / FC BARENTIN (1)

La commission inflige une amende de 5 € au FC BARENTIN pour licence manquante (arbitre assistant).

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match n° 21958115 : MONT SAINT AIGNAN FC / ROUEN SAPINS FC

La rencontre est reportée au 6 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21958118 : AS GOURNAY / FUSC BOISGUILLAUME

La Commission inflige une amende de 30 € à l'AS GOURNAY pour FMI non utilisée.

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE D

Match n° 21975624 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY / PETIT COURONNE FC

Absence sur le terrain de PETIT COURONNE FC

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, au PETIT COURONNE FC sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le FC SAINT ETIENNE DU R sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 99 € au PETIT COURONNE FC en application des droits de pénalités du DFSM.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 1 - POULE F

Match n° 21935540 : FC CANY (1) / US VATTEVILLE-BROTONNE (1)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019 en raison des intempéries.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE A

Match n° 21942114 : ES AUMALE (1) / FC DIEPPE (2)

La rencontre est reportée au 13 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE B

Match n° 21942160 : FC LE TRAIT DUCLAIR (2) / O PAVILLY (2)

La rencontre est reportée au 06 novembre 2019.

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942162 : US LUNERAY (2) / AL DEVILLE MAROMME (2)

La commission inflige une amende de 30€ à l'US LUNERAY pour FMI non utilisée.

La commission inflige une amende de 17€ à l'US LUNERAY pour envoi hors délai de la feuille d'arbitrage.

La commission inflige une amende de 10€ à l'AL DEVILLE MAROMME pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque éducateur).

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE C

Match n° 21942205 : FC GRUCHET (1) / US PRESQU'ÎLE (1)

La rencontre est reportée au 20 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21957982 : AC BRAY EST / GCO BIHOREL

Absence sur le terrain du GCO BIHOREL

La Commission, jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, au GCO BIHOREL sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'AC BRAY EST sur le score de 3 buts à 0,
- ✓ inflige une amende de 99 € au GCO BIHOREL en application des droits de pénalités du DFSM.

Match n° 21957981 : GRIEU VALLON SUISSE / FC ISNEAUVILLE

La rencontre est reportée au 13 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE E

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U 13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Match n° 21958071 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (2) / SAINT AUBIN FC

La rencontre est reportée au 13 novembre 2019.

Match n° 21958072 : GD COURONNE FC / S SOTTEVILLE CC

La rencontre est reportée au 20 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE G

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H

Match n° 21935629 : RC HAVRAIS (1) / OH TREFILIERIES-NEIGES (2)

La rencontre a été reportée au 27 novembre 2019 en raison des intempéries.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE A

Match n° 21942274 : AS LE TREPORT (2) / RC ETALONDES (1)

La rencontre est reportée au 6 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE B

Match n° 21942323 : FC OFFFRANVILLE (3) / E VIENNE & SAÂNE (1).

La rencontre est reportée au 20 novembre 2019.

Match n° 21942324 : O PAVILLY (3) / FC TÔTES (2).

La rencontre est reportée au 13 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE C

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21942368 : YVETOT AC (3) / F BOUCLE DE SEINE (3)

La commission inflige une amende de 10€ à YVETOT AC pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque éducateur).

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE D

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE E

Match n° 21957788 : GPT MOULIN D'ECALLES (2) / LE HOULME BONDEVILLE (1)

La rencontre est reportée au 27 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE F

Match n° 21957832 : ROUEN SAPINS FC (3) / MONT SAINT AIGNAN FC (3)

La rencontre est reportée au 6 novembre 2019.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE G

Match n° 21957893 : AL DEVILLE MAROMME (3) / GS CANTELEU

La feuille de match manquante ou la composition des équipes est à faire parvenir au DFSM pour le 1^{er} décembre, sous peine de sanction.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE H

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 - POULE I

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21953469: HAVRE AC FEMININE (3) / OH TREFILIERIES-NEIGES (3)

La commission inflige une amende de 10 € à l'OH TREFILIERIES-NEIGES pour insuffisance dans la rédaction de la feuille d'arbitrage (manque dirigeant).

U13 : DEPARTEMENTALE 3 POULE J

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 POULE K

Match n° 21953494 : ENTENTE MANEGLISE - ES POINTE DE CAUX (1)* / US LES LOGES (1)

Match n° 21953497 : US GODERVILLE (2) / FC ROLLEVILLE (1)

Ces rencontres ont eu lieu le 20 novembre 2019. Elles sont en cours d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 3 POULE L

Match n° 21937072 : GRPT SAINT-AUBIN ROUTOT - SAINT-VIGOR D'YMONVILLE (1) / ENTENTE INTER COMMUNAL SAINT ANTOINE (1)*

La rencontre a eu lieu le 20 novembre 2019. Elle est en cours d'homologation.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

HOMOLOGATION DES MATCHS DE RATTRAPAGE

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE A

Match n° 21868226 : FC BONSECOURS SAINT LEGER (1) / AS LE TREPORT(1), du 12 octobre 2019, joué le 23 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21868272 : AL DEVILLE MAROMME / AS GOURNAY EN BRAY, du 12 octobre 2019, joué le 26 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U18 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21974384 : ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP / GS TOURVILLE OFFRANVILLE, du 12 octobre 2019, joué le 26 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21975428 : FUSC BOIS-GUILLAUME / A MALAUNAY, du 5 octobre 2019, joué le 23 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 1 - POULE C

Match N° 21869541 : GRPT CO SEINE FOOTBALL (2) / AS SAINTE-ADRESSE BUT (1) du 19 octobre, joué le 26 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 DEPARTEMENTAL 2 - POULE D

Match n° 21975486 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY / LE HOULME BONDEVILLE FC, du 19 octobre 2019, joué le 26 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U15 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H

Match N° 21837053 : ENTENTE FONTAINE - RC HAVRAIS (1)* / GRPT SAINT-AUBIN-ROUTOT - SAINT VIGOR D'YMONVILLE (1) du 12 octobre dernier, joué le 26 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

La commission inflige une amende de 30 € à l'ENTENTE FONTAINE - RC HAVRAIS* pour FMI non utilisée.

U13 DEPARTEMENTAL 1 - POULE B

Match n° 21942029 : A MALAUNAY (1) / US LUNERAY (1) du 12 octobre 2019, joué le 30 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE B

Match n° 21942160 : FC LE TRAIT DUCLAIR (2) / O PAVILLY (2) du 2 novembre 2019, joué le 6 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 2 - POULE F

Match n° 21958059 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (2) / ECOLE DE FOOT ELBEUF, du 5 octobre 2019, joué le 26 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 : DEPARTEMENTALE 2 - POULE H

Match N° 21935630 : HAVRE AC (2) / AS SAINTE-ADRESSE BUT (1) du 02 novembre dernier, joué le 26 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

Match n° 21942274 : AS LE TREPORT (2) / RC ETALONDES (1) du 2 novembre 2019, joué le 6 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE B

Match n° 21942309 : FC TÔTES (2) / US BACQUEVILLE (1) du 5 octobre 2019, joué le 9 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE C

Match n° 21942365 : E MOTTEVILLE CROIXMARE (3) / FC LIMESY (1) du 28 septembre 2019, joué le 26 octobre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE F

Match n° 21957827 : FC DE LA VARENNE (2) / ROUEN SAPINS FC (3)

Absence sur le terrain du ROUEN SAPINS FC (3)

La Commission jugeant en 1^{ère} instance :

- ✓ donne match perdu par forfait, avec 0 point, à ROUEN SAPINS FC (3) sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier le FC DE LA VARENNE (2) sur le score de 3 buts à 0 ;
- ✓ inflige une amende de 99 € à ROUEN SAPINS FC en application des droits de pénalité du DFSM.

Match n° 21957828 : MONT SAINT AIGNAN FC (3) / FUSC BOISGUILLAUME (4), du 28 septembre 2019, jouée le 19 octobre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21957831: US HOUPEVILLE (1) / ENTENTE MONTIGNY ST MARTIN BOSCHERVILLE (1), du 28 septembre 2019, jouée le 19 octobre 2019

La rencontre est, homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE G

Match n° 21957883 : FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (3) / AL DEVILLE MAROMME (3), du 12 octobre 2019, jouée le 19 octobre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 21957888 : GRIEU VALLON SUISSE (2) / GRAND QUEVILLY FC (4), du 28 septembre 2019, jouée le 19 octobre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

U13 DEPARTEMENTAL 3 - POULE H

Match n° 21957931: US QUEVILLY RM (3) / CMS OISSEL (4), du 28 septembre 2019, jouée le 19 octobre 2019

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

COUPE U 18 DU DFSM

HOMOLOGATION D'UN MATCH DU PREMIER TOUR

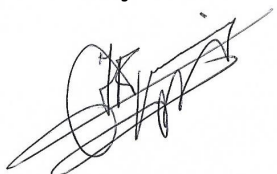
Match n° 22102747 : FC DE LA VARENNE (11) / ENTENTE EFE - COC (11)* du 26 octobre dernier, joué le 11 novembre 2019.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

§§§§

Le Président de la Commission

Jean-François DEPARIS



Le secrétaire de la commission

Jean-Pierre VILPOIX

